



Succession terminée et enfant oublié

Par **Mistral Gagnant**, le **10/11/2011** à **14:39**

Bonjour,

J'ai été adoptée en adoption simple m'obligeant ainsi à garder la filiation avec ma famille d'origine. Un enfant de la fratrie est décédé, j'ai donc été informée de ce fait. A cette occasion, j'ai également appris que mon père est également décédé il y a de cela 3 ou 4 ans et n'en ai pas été avertie. La succession a donc eu lieu. Comment revenir en arrière et me faire connaître?

A tous ceux qui pourraient être choqués, ne voyez pas en moi, une rapace, mais plutôt une justice pour préjudice subit.

Merci à ceux qui pourront m'aider.

Par **Domil**, le **10/11/2011** à **16:14**

Lequel de père ? le biologique ou l'adoptif ?

Par **Mistral Gagnant**, le **14/11/2011** à **09:32**

Désolée, j'ai pas précisé, mais mon père adoptif, je suis toujours restée à ses côtés.

Il s'agit de mon père biologique qui est décédé il y a environ 4 ou 5 ans et pour lequel je n'ai pas été ni avertie du décès ni de sa succession.

Merci de m'apporter des lumières...

Par **Domil**, le **14/11/2011** à **12:58**

Pour vous avertir il faut connaître votre adresse.
Maintenant, il faut rouvrir la succession

Par **Mistral Gagnant**, le 15/11/2011 à 10:01

Je n'ai pas changé d'adresse depuis plus de 20 ans et avant j'habitais déjà la commune (c'est un petit village dans le même département) dans laquelle je vis.

D'autre part, on a bien su me trouver pour m'avertir qu'un de mes frères est mort.

Comment trouver le notaire qui a traité la succession?

Dois-je faire un courrier de demande à la Chambre des Notaires?

Par **Domil**, le 15/11/2011 à 10:19

oui, par exemple.

Si personne n'a indiqué au notaire votre adresse, il ne peut pas le deviner, il ne peut même pas deviner qu'il y avait un enfant de plus

Par **Mistral Gagnant**, le 15/11/2011 à 11:14

Oui je comprends pour le fait de deviner ou non un énième enfant, mais pourquoi alors un autre notaire m'a envoyé un courrier pour me faire part du décès d'un enfant de la fratrie? Il a bien réussi à savoir que j'existais?

Je vais effectivement écrire à la Chambre des Notaires.